



INFORMATION IMPORTANTE - ROUGEOLE

publié le 09/02/2018

Une épidémie de rougeole sévit sur les agglomérations de Bordeaux et Poitiers.

Des cas plus sporadiques de rougeole ont été signalés dans certaines autres villes de notre région.

Afin de prévenir une extension de cette épidémie à l'ensemble de notre région Nouvelle aquitaine, veuillez trouver des informations en pièces jointes.

L' Agence Régionale de Santé recommande dans ce contexte, aux personnels des établissements de la région de faire mettre à jour, par leur médecin traitant, la vaccination anti- rougeoleuse de toutes les personnes nées après 1980 (enfants et adultes) sans antécédent de rougeole.

Celles-ci doivent avoir reçu 2 doses de vaccin (celles qui n'ont jamais été vaccinées doivent recevoir 2 injections séparées d'au moins 1 mois d'intervalle ; celles qui n'auraient reçu qu'une seule dose doivent en avoir une 2ème dose).

La vaccination contre la rougeole est contre-indiquée pendant la grossesse.

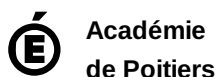
—
Claire LUSSET

Infirmière Education Nationale

Collège Georges Clemenceau

Document joint

 [affiche-rougeole-1](#) (PDF de 151.4 ko)



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.